

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

le 26 MARS 2026

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SYNDICAT MIXTE
DU CONSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL EMILE GOUÉ**

COMITÉ SYNDICAL du 12 mars 2026

à 18 h 30

Le 9 mars 2026, le Comité Syndical du Conservatoire Départemental Emile GOUE, dûment convoqué le 2 mars 2026, s'est réuni à 18 h 30.

Le quorum n'ayant pas été atteint à cette occasion, le Comité Syndical du Conservatoire Départemental Emile GOUÉ, a de nouveau été convoqué le 5 mars 2026.

Le 12 mars 2026 à 18 h 30, le Comité Syndical du Conservatoire Départemental Emile GOUE s'est tenu au Conservatoire à Guéret sous la présidence de Madame Catherine DEFEMME, Présidente.

PRESENTS :

Catherine DEFEMME, Laurent DAULNY.

ABSENTS/EXCUSES :

Patricia AUDOUX, Pierre AUGER, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Fabrice DELAPORTE, Emmanuel DIGNAC, Marie-France GALBRUN, Karine GARGUEL, Nicolas HAMONEAU, Sandrine HYVERNAULT, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Laurent LAFAYE, Sabine LE BRAS, Emilie MALLERET, Hélène PILAT, René ROULLAND et Sébastien VITTE.

Assistaient également à la réunion et n'ont pas pris part aux délibérations :

Eric MATHE : Directeur

Sylvie BREDIER, Secrétaire en charge du fonctionnement du Syndicat mixte.

DÉLIBÉRATION N°CS/2026/03/01

OBJET : Approbation du compte financier unique (CFU) de l'exercice 2025

VU les articles L.5721-1 à L.5722-11 du code général des collectivités territoriales régissant les syndicats mixtes ouverts ;

VU l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales relatif à la présidence de séance lors de l'examen du compte financier unique ;

VU l'article L.2121-31 du code général des collectivités territoriales relatif à l'arrêt du compte financier unique ;

VU l'ordonnance n°2025-526 du 12 juin 2025 relative à la généralisation du compte financier unique ;

VU les arrêtés préfectoraux 2008-208 en date du 25 février 2008 portant création d'un syndicat mixte ouvert dénommé Conservatoire départemental Emile Goué, 2019-12-19-001 du 19 décembre 2019 et

2026-03-04-0001 du 4 mars 2026 portant extension du périmètre d'intervention du Syndicat mixte du Conservatoire départemental Emile Goué ;

VU la délibération CS/2021/19 portant composition du Comité Syndical ;

VU la délibération CS/2023/17 portant désignation de la Présidente du Comité Syndical ;

VU le rapport CS/2026/03/01 et ses annexes ;

Considérant que le compte financier unique (CFU) de l'exercice 2025 a été élaboré conjointement par l'ordonnateur et le comptable public conformément aux dispositions en vigueur ;

Après avoir pris connaissance du rapport susvisé,

Après en avoir débattu,

Monsieur Laurent DAULNY, Vice-Président, prend la présidence pour l'examen du compte financier unique pour l'exercice 2025.

Madame Catherine DEFEMME quitte la salle lors de la délibération.

DECIDE

- D'approuver le compte financier unique de l'exercice 2025 tel qu'il figure dans le tableau ci-après :

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	95 932,76€	2 183 843,00 €	2 279 075,76 €
	Recettes réalisées	25 268,28 €	2 194 169,56 €	2 219 437,84 €
	Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	150 585,84 €	2 687 082,76 €	2 837 668,60€
	Dépenses réalisées	6 415,75 €	2 104 833,70 €	2 111 249,84 €
	Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	+18 852,53 €	+89 335,86 €	+108 188,39 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés	+54 653,08 €	+503 239,76 €	+557 892,84 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	+73 505,61 €	+592 575,62 €	+666 081,23 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	+ 73 505,61 €	+ 592 575,62 €	+ 666 081,23 €

ADOpte : Votants : 1 – Pour : 1 - Contre : 0 - Abstention : 0

LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ SYNDICAL


Catherine DEFEMME

